

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vigilance *Influenza aviaire*

Saint-Pierre, le 19 juillet 2022

Un réseau de surveillance des oiseaux a été mis en place dans l'archipel en lien avec le recensement, au Canada, de plusieurs cas de H5N1 (*influenza aviaire*) sur des oiseaux. Suite à plusieurs signalements récents d'oiseaux trouvés morts, le service agriculture, alimentation, eau et biodiversité de la DTAM a procédé sur ces oiseaux à des prélèvements destinés à détecter d'éventuels cas de grippe aviaire.

Le 12 juillet, 9 prélèvements ont été réalisés (6 sur des guillemots, 3 sur des goélands) : 2 prélèvements sur goélands se sont révélés positifs et attestent donc de la contamination de ces deux oiseaux. Tous les autres prélèvements sont négatifs.

À ce stade, la DTAM souhaite rappeler que :

- Des animaux affaiblis ou morts peuvent être rencontrés sur l'archipel : ces situations sont généralement normales.
- Compte tenu de la présence de la grippe aviaire dans la faune sauvage des territoires voisins, un suivi renforcé a été mis en place : la DTAM coordonne ce suivi en lien avec l'OFB, le vétérinaire et la fédération des chasseurs.
- Ainsi, **en cas de découverte de trois cadavres d'oiseaux dans un rayon de 500 m, il est demandé à la population d'en effectuer le signalement auprès de l'un des services suivants :**
 - le service agriculture, alimentation, eau et biodiversité de la DTAM au 55 19 91 ;
 - la clinique vétérinaire au 55 02 41 ;
 - l'Office Français de la Biodiversité au 55 62 40 ;
 - la fédération des chasseurs au 55 47 90 ou 55 25 92.

La DTAM tient également à rappeler qu'il est fortement déconseillé de manipuler des oiseaux sauvages qu'ils soient morts ou vivants, et qu'il convient de ne jamais ramener des oiseaux pour les mettre à l'abri dans votre foyer. Ces oiseaux peuvent être porteurs de maladies transmissibles à l'être humain. **Vous ne devez pas intervenir sans la présence d'un agent mentionné ci-dessus.**

Si le contact avec les animaux sauvages est inévitable, portez des gants et un masque ou utilisez deux sacs en plastique insérés l'un dans l'autre, puis lavez-vous soigneusement les mains.

Afin d'éviter la propagation de la maladie chez les volailles domestiques il est **recommandé de rentrer les volailles et leur alimentation et d'éviter au maximum de les sortir.**

La DTAM vous remercie de votre collaboration.

[Cliquez ici pour plus d'informations sur l'*influenza aviaire*.](#)